Le **projet** de **budget 2014** présenté par le Gouvernement confirme l'investissement pour la jeunesse et la croissance fondée sur la recherche et l'innovation.

Le **budget de l'enseignement supérieur et de la recherche**, **troisième budget** de l'Etat après l'enseignement scolaire et la Défense, progresse de 120 M€, soit + 0,5 % par rapport à 2013 : il dépasse pour la première fois les
26 Md€
.

Ce budget conforte et traduit en moyens les objectifs et les réformes de la loi d'orientation sur l'enseignement supérieur et la recherche adoptée le 22 juillet dernier.

La réussite étudiante en est de nouveau la grande priorité, avec la poursuite des créations d'emplois dans les universités au service de la rénovation pédagogique et de l'accompagnement des étudiants dans le premier cycle. Comme en 2013, ce sont 1 000 postes nouveaux qui seront créés à cet effet. Sur le quinquennat, ces créations de postes représentent 900M€ de moyens nouveaux pour les universités. Ces créations d'emplois, la poursuite du plan de déprécarisation avec 2 200 titularisations en 2014 et la stabilité des dotations de fonctionnement attribuées aux établissements d'enseignement supérieur permettront de consolider la situation de ces derniers et de les engager résolument dans une dynamique de réforme, de regroupement et d'innovation pédagogique.

Condition de la réussite à l'université, l'**amélioration des conditions de vie des étudiants** just ifie pour la deuxième année consécutive une progression historique des crédits consacrés aux bourses et au logement, avec une hausse de 140 M€, soit + 6 %, liée à la première étape de la réforme des bourses entrée en vigueur à la rentrée 2013. Cet effort exceptionnel et inédit, au sein d'un budget de l'Etat qui voit diminuer le total des dépenses publiques, est un signal fort donné à la jeunesse et au pays. Il matérialise la conviction que l'égal accès de tous les jeunes

aux études supérieures, quels que soient leur baccalauréat, leur origine sociale ou familiale, est au cœur du pacte républicain et constitue la meilleure réponse à la crise et au populisme.

Le budget de la recherche, enfin, consolide les dotations attribuées aux grands organismes au niveau atteint en 2013 et recentre la programmation nationale des appels à projets sur un nombre limité de priorités correspondant aux grands défis sociétaux, technologiques et scientifiques identifiés par la loi du 22 juillet dernier. Conformément à l'ambition portée par le gouvernement, les crédits alloués aux grands partenariats scientifiques internationaux progressent, notamment pour accélérer la conception de la future Ariane 6, explorer les possibilités de la fusion avec le projet ITER conduit à Cadarache, qui représente aujourd'hui le plus grand chantier scientifique au niveau international.

A ces trois grands ensembles qui structurent traditionnellement le budget de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'ajoute, en 2014, le deuxième plan d'investissement d'avenir présenté par le Premier ministre à l'université Pierre et Marie Curie le 9 juillet dernier.

D'un montant total de 12 Md€ sur les dix prochaines années, il réserve une très large place aux universités et à la recherche partenariale, avec plus de 5,3 Md€ (soit 44 % du PIA 2). Ses principales actions accompagneront les établissements et les laboratoires dans la mise en œuvre des priorités de la loi du 22 juillet, avec notamment 3,1 Md€ pour les initiatives des établissements d'enseignement supérieur, 365 M€ pour l'équipement scientifique, 400 M€ pour la recherche hospitalo-universitaire, 150 M€ pour les technologies clés génériques…

En lançant les Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche dès le mois de juillet 2012, en faisant adopter la loi qui en est directement issue, en proposant deux budgets consécutifs marqués par une progression des moyens et des emplois alloués aux universités, aux étudiants, aux équipes de recherche, le gouvernement réaffirme avec constance sa stratégie de redressement par la qualification et l'innovation.

Cela passe par un investissement soutenu dans la formation des jeunes, et notamment de ceux qui éprouvent aujourd'hui des difficultés à s'engager dans les études supérieures. Cela exige ainsi de maintenir notre recherche fondamentale au meilleur niveau mondial, tout en favorisant le transfert de ses résultats pour susciter l'innovation et assurer la montée en gamme de nos produits. Ce budget confirme notre volonté de remettre l'université et la recherche en mouvement !